



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Caen, le 8 mai 2024

### REPORT DE L'OUVERTURE DU LYCÉE DE BOURG-ACHARD

**Le lycée Louis de Broglie de Bourg-Achard n'ouvrira pas ses portes à la rentrée scolaire 2024. L'académie de Normandie, en coordination avec la région Normandie, prépare la rentrée 2024 des élèves et des personnels en assurant à chacun une solution appropriée.**

La région Normandie a annoncé que le lycée Louis de Broglie de Bourg-Achard ne pourra pas ouvrir ses portes à la rentrée scolaire 2024 comme cela était prévu.

Le rectorat de l'académie de Normandie tiendra compte de cette situation en proposant des solutions adaptées à chacun.

Les élèves des collèges de Le Roumois à Routot, Simone Veil à Bourg-Achard et Jean de la Fontaine à Grand Bourgtheroulde seront affectés dans leurs lycées de secteurs habituels. Ils peuvent ainsi depuis le 6 mai effectuer leur demande d'affectation sur Affelnet.

Les équipes de direction de ces collèges se tiennent à la disposition des familles pour les aider dans ces démarches.

Les personnels qui devaient être affectés au lycée Louis de Broglie bénéficieront d'un accompagnement personnalisé qui permettra de prendre en compte leurs souhaits d'affectation à la rentrée 2024.

En outre, le rectorat garantit que les lycées d'Elbeuf et de Pont-Audemer bénéficieront à la rentrée 2024 de l'ensemble des moyens nécessaires compte tenu de cette situation.

L'académie de Normandie travaille en coordination avec la région Normandie pour préparer cette rentrée dans les meilleures conditions.

--

### Contact

Matthieu GONET  
06 87 57 51 36

Mél. [presse@ac-normandie.fr](mailto:presse@ac-normandie.fr)

[www.ac-normandie.fr](http://www.ac-normandie.fr)